

## QUESTIONNAIRE

**PAYS: VIETNAM**

Mr TA Dong Vinh;

Email: vinhtd@vst.gov.vn

### **A - Cadre général de la centralisation des informations comptables et financières et de la gestion de trésorerie (hors gestion de la dette)**

**A 1** - Quels sont les agents de l'État/des Administrations publiques chargés de l'exécution des opérations financières et comptables de l'État (expliciter le rôle et positionnement du comptable de proximité teneur des comptes des administrations publiques), niveau déconcentré et central ?

Le Trésor public du Vietnam (VST) est une agence relevant directement du ministère des Finances en charge de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale de l'État.

Les comptables sont des responsables qui comptabilisent directement les recettes et les dépenses par le biais des comptes des agences administratives de l'État ouvertes auprès du VST, surveillent et rapprochent les soldes, gèrent les comptes, synthétisent les données et préparent les rapports financiers de l'État.

**A 2** - Existe-t-il un système centralisé des recettes et des dépenses ?

Oui  Non

- Expliciter la/les structures en charge de la centralisation des opérations comptables et financières
  - du niveau le plus infra / déconcentré ou décentralisé (comptable secondaire), au niveau du comptable centralisateur en précisant les modalités de remontée de l'information financière et comptable
  - Préciser la fréquence / périodicité de la remontée de l'information comptable et financière
  - Préciser les modalités de remontée de l'information comptable et financière

- Les systèmes centralisés au VST incluent: système de comptabilité centralisée (TABMIS), système centralisé de collecte du budget de l'État, système de paiement centralisé (paiement bilatéral électronique et paiement interbancaire).

- Le système comptable centralisé (TABMIS - Système d'information sur la trésorerie et la gestion budgétaire) est le système de base pour la comptabilité budgétaire et la trésorerie, ainsi que pour la préparation des états financiers. Ce système est déployé en appliquant un modèle centralisé comprenant 63 ensembles de livres provinciaux et un ensemble de livres nationaux.

- Les rapports (états financiers, rapports de comptabilité) sont préparés sur le système centralisé et décentralisés en fonction de chaque niveau (central et local). La fréquence des rapports dépend de la nature de chaque type de rapport (par exemple: rapport annuel sur la collecte et l'emprunt du budget de l'État; rapport général sur les dépenses de l'État tous les mois et tous les ans; rapport de gestion mensuel ou annuel, etc.).

**A 3** - Le dénouement des opérations d'encaissement de recettes et de paiement des dépenses est-il effectué via un système informatique ?

Oui  Non

Si oui, décrire :

Toutes les opérations de recouvrement de budget et de dépenses sont effectuées via un système informatique.

Les encaissements budgétaires sont centralisés dans le Trésor par le biais de canaux de paiement électroniques centralisés entre le Trésor et les banques via le système centralisé d'encaissement du budget.

Les dépenses budgétaires sont comptabilisées dans le système de comptabilité TABMIS (détaillé pour chaque ensemble de livres, chaque code d'unité de trésorerie) et sont immédiatement référées à l'interface des systèmes de paiement électronique (paiement interbancaire, paiement bilatéral) pour transférer le paiement aux bénéficiaires.

**A 4** - Moyens de paiement

Quels sont les moyens de paiement les plus usités dans votre pays (recette et dépense) ?

- Paiement par virement bancaire, par carte de débit, carte de crédit, carte bancaire, services bancaires mobiles, services bancaires par Internet et autres méthodes de paiement sans espèces.

- Paiement en espèces en faible proportion (l'encaissement en espèces ne représente qu'environ 2% par rapport au total des encaissements ; les dépenses en espèces représentent environ 7% par rapport au total des dépenses.

○ Quelle est l'avancée de la dématérialisation de ces moyens de paiement ?

- Mise en place et achèvement de mécanismes et de politiques visant à les moyens de paiement et à réduire le paiement en espèces.

- Construire et moderniser l'infrastructure technique de paiement électronique, déployer un système d'échange d'informations et coordonner la collecte du budget, les systèmes de paiement électronique avec les banques.

- Développer des services supplémentaires associés au paiement par virement bancaire et par carte et améliorer la communication sur les avantages des moyens de paiement électroniques.

○ Certains moyens de paiement dématérialisés sont-ils déjà en place dans la sphère publique ?

Oui  Non

Si oui, décrire :

Le paiement par virement bancaire est couramment utilisé dans le secteur public. Le Trésor d'Etat du VN (TE) déploie le paiement par carte de crédit pour les dépenses budgétaires dans certaines zones avec une bonne infrastructure pour le paiement par carte et déploie la collecte du budget via Internet, un guichet automatique et un terminal de point de vente installé au siège social du TE.

**A 5** - Existe-t-il un seul compte bancaire (compte de disponibilité) de l'État à travers lequel passent toutes les opérations de recettes et de dépenses ?

Oui  Non

Le système de compte de paiement centralisé du TE est utilisé pour centraliser les sources de revenus et payer les dépenses budgétaires. Il s'agit d'un système de comptes de paiement centralisés du TE auprès de la banque d'État et de cinq systèmes bancaires commerciaux, fonctionnant sur la base du système de paiement électronique interbancaire (fourni par la banque d'État) et d'un système de paiement électronique bilatéral entre le TE et les banques commerciales.

**B** - Périmètre des administrations publiques (APU) concernées par le Compte unique du Trésor

Quelles sont les administrations publiques qui sont soumises à un dépôt de fond au Trésor et qui font donc l'objet d'une centralisation comptable sur le CUT?

Les agences utilisant le budget de l'Etat, celles soutenues par le budget de l'Etat, les fonds financiers de l'Etat, les agences de recouvrement ainsi que les unités, organisations et individus autorisés à ouvrir des comptes de transaction auprès du TE.

**B 1** – Administrations centrales

○ Etat :

Oui  Non

○ Opérateurs de l'État / organismes divers (selon le critère de la structure de son compte d'exploitation

Oui  Non

▪ Si oui, décrire le type de structure, nombre, enjeux financiers

Agences de gestion de l'Etat, administrations centrales de l'Etat central, fonds financiers de l'Etat.

**B 2** - Administrations publiques locales

Oui  Non

▪ Si oui, préciser les structures et leur nombre, le champ et type de relation avec l'État : déconcentration, décentralisation avec autonomie financière, existence ou non d'établissements publics locaux et champ (établissements d'enseignement, hôpitaux publics...)

Agences de gestion de l'Etat, agences administratives de l'Etat locales, y compris des unités financièrement autonomes, unités fournissant des services publics tels que l'éducation, la santé, les transports, etc.

- Quel est le positionnement du comptable teneur des comptes de ces entités : de qui relèvent-elles (administration déconcentrées de l'État, offices / agences dédiées) ?

Systeme hiérarchique.

**B 3** - Qui est l'agent financier de l'État : Banque de l'État, banque supra nationale ou banques privées ?

La Banque d'État, les banques commerciales recevant des fonds de l'État sont des organisations qui fournissent des services de paiement pour les dépenses budgétaires.

Les banques commerciales sont des organisations fournissant des services de paiement pour le recouvrement du budget.

### **C - La gestion de trésorerie publique**

**C 1** - Quel est le cadre réglementaire et institutionnel de la gestion de trésorerie ?

documents juridiques, directives et ressources professionnelles et techniques de gestion des fonds.

**C 2** - Quelle est l'entité en charge de la mobilisation des fonds publics ?

Le ministère des Finances est le point focal.

**C 3** - Avez-vous des outils, informatiques ou autres, visant à la prévision de la gestion de trésorerie (recettes et dépenses) ?

Oui  Non

Si oui, décrire :

Outre l'utilisation de logiciels informatiques et de logiciels bureautiques, le TE a également créé des programmes d'application internes permettant de prévoir les flux de trésorerie, ainsi qu'un centre de données centralisé et un logiciel d'application pour la prévision des flux de trésorerie servant de base à l'organisation de statistiques et d'activités de prévision budgétaire.

**C 4** - L'entité en charge de la gestion de trésorerie est-elle également en charge de la gestion de la dette?

Oui  Non

Si oui, décrire :

néant

**C 5** – Sinon, quelles sont les relations entre les entités en charge de la gestion de trésorerie et de la gestion de la dette ?

néant

**C 6** - Quels sont les instruments financiers utilisés pour la gestion de trésorerie ?

Instruments du marché financier tels que titres de créance d'État (obligations d'État, bons du Trésor), activités de dépôt de fonds auprès de banques commerciales et prêts de fonds temporairement inactifs.

## C 7 - Quelles sont les difficultés rencontrées en matière de gestion de la trésorerie ?

Le développement de nouveaux outils de gestion de fonds en est encore à ses débuts et n'a pas encore abordé les outils modernes de gestion budgétaire; l'exactitude des prévisions de trésorerie n'est pas élevée; les outils d'investissement / d'emprunt ne sont pas diversifiés; un processus formel de gestion des risques doit encore être mis en place pour la gestion budgétaire; la coordination entre les unités de la gestion budgétaire n'est pas très efficace, le personnel professionnel n'est pas expérimenté, les systèmes d'application pour la numérisation des activités de gestion budgétaire n'ont pas été établis, etc.

## D –La gestion de la dette publique

**D1** - Quel est le cadre réglementaire et institutionnel de la gestion de la dette ?

documents juridiques, directives et ressources professionnelles et techniques de gestion de la dette.

**D2** – Existe-t-il un document de politique d'endettement ?

Oui  Non

**D2** – Existe-t-il un document de stratégie de la dette ?

Oui  Non

**D3** – Description de la dette

Part de la dette publique /PIB	61.4% (Plafond de la dette: 65%)
Part de la dette intérieure	51.7% (Plafond de la dette: 54%)
Part de la dette extérieure	48.9% (Plafond de la dette: 50%)
Part de la dette contractée sur les marchés	
Type d'émission pratiquée	Emission d'obligations d'État, de prêts d'aide publique au développement, de prêts concessionnels, etc.
Notation par une agence internationale	Yes <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
Dans quelle devise la dette est-elle émise ?	Devises vietnamienne ou étrangère
Composition de la dette non négociable	
Maturité	- Bons du Trésor à terme standard: 13, 26, 52 semaines - Obligations d'État à durée variée: 3, 5, 7, 10, 15, 20, 30 ans.
Mise en place d'un SI pour gérer la dette	Yes <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>

**D4** – Les collectivités locales peuvent-elles contracter des emprunts ?

Oui  Non

Peuvent-elles accéder aux marchés financiers

Oui  Non

Peuvent-elles placer des fonds ?

Oui  Non

**D5** – Votre pays a-t-il recours aux partenariats public-privé ?

Oui  Non

Votre pays a-t-il recours aux financements alternatifs ?

Oui  Non

**D6** - Existe-t-il un dispositif pour éviter les risques opérationnels ?

Oui  Non

Plafonds d'endettement

Oui  Non

### **E - Vos attentes**

Quelles sont vos attentes pour ce séminaire ?

- En savoir plus sur l'expérience des pays membres de l'AIST en matière de gestion de trésorerie, de gestion de la dette publique et de comptabilité publique.
- Apprendre de l'expérience acquise dans l'application des technologies de l'information et de l'industrie 4.0 (réformes de gestion budgétaire associées à la gestion de la dette ainsi qu'à la modernisation et à la numérisation des activités de trésorerie).